

Réunion du 20 juin 2014

Présents :

M. MAUCHAMPS, M. VAIRELLES, M. LORENZI, M. RODRIGUES, MME BOULEHLAIS, MME SPOFFORD-CHAPUIS (désignée secrétaire de séance), M. NIQUET, M. FOUTOILLET.

Absents :

MME CHEVANON (Pouvoir Mme SPOFFORD-CHAPUIS), M. BONJOUR (pouvoir à M. FOUTOILLET), M. MEOT (excusé)

Début séance : 20 h 00

Ordre du jour

- 1 - Annulation de la délibération n°13-2014 : désignation des membres à la Commission d'Appel d'Offres (3 membres titulaires et 3 membres suppléants),
- 2 – Décision modificative n°1 du budget principal primitif 2014,
- 3 – Délibération pour mandater le Centre de Gestion 21 à réaliser un appel d'offres pour le renouvellement des assurances couvrant les risques statutaires,
- 4 – Délégation de signature du Maire au 1^{er} adjoint,

Question diverses :

- Réflexion sur le devenir du camion des pompiers,
- Communiqué de l'AMF (Association des Maires de France)

1 – Annulation de la délibération n°13-2014 : désignation des membres à la Commission d'Appel d'Offres (3 membres titulaires et 3 membres suppléants),

Pour information M. Mauchamp, Maire de Pagny-la-Ville est Président de droit

Désignation des titulaires et leurs suppléants :

Titulaires : M. HENRI, M. VAIRELLES, M. MEOT

Suppléants : M. RODRIGUES, M. BONJOUR, M. NIQUET

Délibération votée à l'unanimité.

2 – Décision modificative n°1 du budget principal primitif 2014,

Le budget primitif qui a été voté dans l'urgence en raison des élections municipales doit comporter quelques modifications à la marge pour ajuster en toute sincérité budgétaire le BP 2014 par soucis de transparence.

Vote à l'unanimité des modifications apportées.

3 – Délibération pour mandater le Centre de Gestion 21 à réaliser un appel d'offres pour le renouvellement des assurances couvrant les risques statutaires,

Mandat au Centre de Gestion 21 accepté à l'unanimité.

4 – Délégation de signature du Maire au 1er adjoint,

Délégation de signature votée à l'unanimité.

Question diverses :

- **Réflexion sur le devenir du camion des pompiers :**

Il est envisagé une reconversion éventuelle du camion des pompiers s'il venait à ne plus pouvoir fonctionner pour un exercice normal et en toute sécurité, dans le cadre des interventions des pompiers du SIVU. La Mairie envisagerait le cas échéant de le reconvertir en véhicule d'entretien pour améliorer les conditions de travail du cantonnier et améliorer l'efficacité du ramassage de divers matériaux et déchets sur le village.

- **Prise de position par rapport au communiqué de l'AMF (Association des Maires de France),**

L'Etat a décidé de voter des baisses de dotations financières à toutes les collectivités territoriales (Dotation Globale de Fonctionnement notamment), la commune de Pagny-la-Ville en sera donc affectée. L'estimation de la baisse va engendrer une baisse approximative de 10% des recettes de la commune !

Le Conseil municipal envisage de gérer de la manière la plus efficiente les dépenses de la commune au regard de cette baisse. De plus, l'année prochaine l'Etat envisage de réaliser 50 milliards d'euros d'économie en plus. Ce qui risque forcément de peser sur la commande publique et sur les investissements futurs.

Fin de séance : 22h15